



COMMUNIQUÉ

Bonjour à tous,

Dans un souci de bonne gestion des ressources judiciaires, prenez note qu'à compter du mois d'avril 2023, lorsque les parties souhaiteront fixer des causes de longue durée (2 jours et plus), les dossiers seront portés sur un rôle de gestion qui sera mensuel.

Les parties devront me faire parvenir la dénonciation ainsi que le formulaire de fixation de procès et/ou la demande d'enquête préliminaire, et m'informer de la "date Jordan".

Les dates retenues sont les suivantes :

13 avril 1.12

17 mai 1.12

6 juin 1.10

5 juillet 1.10

9 août 1.10

13 septembre 1.12

Cordialement,



Sandra Blanchard J.C.Q.
JUGE COORDONNATRICE
ADJOINTE
Chambre criminelle & pénale
Région de Laval-Laurentides-
Lanaudière-Labelle

Palais de Justice de Saint-
Jérôme
25 rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 4Z1
Tél: 450 431-4437
Fax: 450 563-5081